



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 16-12-2022

60.000.000USD PLAINTE QATARGATE ET BORRELL

Le 15 décembre 2022, les 60 millions de dollars US versés par l'État du Qatar aux députés européens et à leurs proches ont été rendus publics dans le dossier Royuela.

Le lendemain, l'alliance des Dénonciateurs de l'Autoritarisme Judiciaire a dénoncé les 60 millions à la Commission européenne.

Les paiements ont été effectués à partir de deux banques : BLADDEX au Panama et QATAR NATIONAL BANK.

Dans le premier cas, le compte bancaire n° 0026783485 du bureau principal à Panama de BLADDEX, qui est au nom de la société DUNE LNGCARRIER SA, a été utilisé et les transferts ont été effectués par Hassan Khamis Ali Al Ajml.

Dans ce même bureau du BLADDEX, les corrupteurs percevaient les pots-de-vin en dollars américains.

Les transferts de la QATAR NATIONAL BANK ont été effectués par la QATAR INVESTMENT AUTHORITY à partir du compte n° 1056398843.

Les bénéficiaires étaient les suivants :

1. EVA KAILI, vice-présidente du Parlement européen, le 19.12.2019 a reçu sur son compte bancaire à vue n° 0034241284, un transfert de 10 000 000USD, avec la référence 6512789023MB85 et le 16.12.2019, de la QATAR NATIONAL BANK, elle a reçu un autre 10 000 000USD avec la référence 3395107326CS22.
2. ALEXANDROS KAILI, père du Vice-président, a reçu le 16.01.2020 un transfert de 2.000.000USD, référence 8320554871LH26, sur son compte bancaire à vue n° 0038511085, et le 14.01.2020 il a reçu un autre transfert de 2.000.000USD de la QATAR NATIONAL BANK référence 7273410836UF57.
3. MARIA IGNATIADOU, mère du vice-président, a reçu le 16.01.2020 un transfert de 2.000.000USD sur son compte

bancaire à vue n° 0038811497, référence 5308661947NN75, et le 14.01.2020 elle a reçu un autre transfert de 2.000.000USD de la QATAR NATIONAL BANK, référence 1008548243SG50.

4. PIER ANTONIO PANZERI, député européen italien, le 20.05.2021 a reçu sur son compte bancaire à vue numéro 0036004229 ; un transfert de 4.000.000USD, référence 4085177396NJ38, et un autre 4.000.000USD de QATAR NATIONAL BANK, référence 3597131600CK53.
5. SILVIA PANZERI, fille du susdit, a reçu le 20.05.2021 un transfert de 3.000.000USD, référence 8410645540KG49, sur son compte bancaire à vue n° 0038463982, et le 18.05.2021 elle a reçu un autre transfert de 3.000.000USD de la QATAR NATIONAL BANK, référence 8636313219HF64.
6. LUCA VISENTINE, Secrétaire Général de la Confédération Européenne des Syndicats, a reçu le 10.02.2021 un transfert de 4.000.000USD, référence 6292360148US27, sur son compte bancaire à vue n° 0038832717, et le 08.09.2021 il a reçu un autre transfert de 4.000.000USD de la QATAR NATIONAL BANK, référence 3570417328DT10.
7. MARC TABARELLA, député européen belge, a reçu le 29.10.2021 un transfert de 5.000.000USD, référence 7004251684AW82, sur son compte bancaire à vue n° 0038700256, et le 26.10.2021 il a reçu un autre transfert de 5.000.000USD de la QATAR NATIONAL BANK, référence 0956337318PR36.

Il convient de rappeler que le 21.04.2022, nous avons complété les allégations relatives aux dépôts bancaires détenus par José Borrel, vice-président de la Commission européenne et haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, en déclarant ce qui suit : "Nous étendons la plainte contre Borrel parce qu'il a été soudoyé par un groupe de financiers américains. Concrètement, Borrel a collecté "30 dépôts bancaires de 100.000USD (3.000.000USD) pour une durée de 2 ans avec renouvellement automatique, ouverts en février 2022 au bureau principal de Mahé-Victoria (Seychelles) de NOUVOBANQ, sur le compte bancaire associé ***712899, avec les identifiants 29980 à 30009". Ces faits ont été dénoncés par les médias dans la vidéo du 13.04.2022 <https://youtu.be/J84dM0to2so>. Pourquoi Borrel possède-t-il un compte bancaire dans un paradis fiscal ? Combien d'argent possède-t-il sur ce compte bancaire, non déclaré au fisc ? "

Nos plaintes contre Borrel et d'autres fonctionnaires européens d'origine espagnole ont été classées sans suite par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), suivant les instructions du Secrétaire général de la Commission européenne, et ont même été classées sans suite par Ville

ITÄLÄ, directeur général de l'OLAF.

Au contraire, le 25.22.2022, la Commission européenne a lancé le traitement de notre plainte pénale contre l'actuel gouvernement espagnol, dans la procédure enregistrée sous le numéro Ares(2022)8174536.

www.contraautoritarismojudicial.org